

Procès-verbal de la réunion de Comité du 26 avril 2017

Étaient présents : Catherine Lutz, Alexandra Burrus, Charlène Viozat, Romain Duchon, Arnaud Touly, Clothilde Foels, Christophe Foels, Olivier Jung, Olivier Gathy, Claude Oppel, Michel Martin,

Étaient excusés : Olivier Burrus, Raphaël Malczewski, Thomas Bangratz, Jean Fullenwarth, Laurent Fluck, Cédric Hoeltzel, Emmanuel Cantele

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 Tour de table
- 2 Point financier
- 3 Préparation AG
- 4 Préparation saison 2017/2018
- 5 Divers

1. Tour de table

Le président remercie les différents membres de leur présence.

Olivier Gathy :

- Continuer à construire au niveau du club pour la saison prochaine, au vu de ce qui s'est passé au cours de la saison. Le plus difficile ayant été les relations entre les membres du comité. Pour l'avenir, s'organiser au niveau du déroulement des réunions comité, des décisions à prendre, exposer les situations et conclure par un vote. Si égalité, vote président prépondérant. Système de décision plus cadré. Une fois qu'une décision est prise, elle est portée par TOUT le comité.
- Sur la commission communication, aller plus loin en se recentrant sur le site internet. Trouver une solution vu que Thomas Bangratz arrête.
- Bénévolat = aider à tenir une buvette ou monter une salle, c'est l'affaire de tous. Trouver le langage pour motiver les personnes afin que chaque membre du club se sente concerné.
- Pour la saison prochaine, prévoir sur la fiche d'inscription une information aux licenciés sur les images ou les vidéos publiées sur le site internet ou sur facebook (droit à l'image).

Romain Duchon :

- Gérer la page facebook, important d'avoir un administrateur, les licenciés envoient les informations à l'administrateur qui alimente la page facebook. Faire un bilan général sur facebook pour voir ce qui va ou non afin de poursuivre dans ce domaine.
- Entraînement : le groupe avance bien, bonne ambiance, avec l'afflux de nouveaux jeunes, entraînement des adultes après les jeunes.

Arnaud Touly :

- Plutôt content des missions attribuées, les développer pour la saison prochaine.
- Certains échanges de mail un peu étranges. Dire les choses au lieu d'envoyer les mails.
- Réticences si certaines choses ne conviennent pas.

SUSTT



Claude Oppel :

- On s'en sort pas trop mal pour le moment, mais tous les arbitres qui interviennent sont dans la majorité retraités. Ne pas oublier que des personnes ont le titre de JA mais n'officient plus.
- Avec région Grand Est, nouvelles conditions à respecter.
- Pour la saison prochaine, recherche de personnes souhaitant commencer une formation arbitrage.

Michel Martin :

- Mail envoyé concernant le domaine emploi.
- Juridiquement AG doit statuer sur les comptes et les comptes doivent être clôturer à ce moment. Envoyer dans la convocation que le budget définitif est envoyé le matin de l'AG lorsque les réviseurs aux comptes sont passés, envoyer 15 jours avant un budget pour information avant clôture définitive.
- Détail compte par compte peut être demandé par mail à la trésorière.
- Demande concernant les heures administratives effectuées, si elles sont exploitées. CDII, ce qui veut dire que le club a des heures pour l'entraîneur, mais cela peut varier. L'essentiel c'est que l'activité soit suivie par l'entraîneur.
- Plus de 54 jeunes, dont de jeunes joueurs. Faire d'autres actions envers les jeunes.
- Renseignements pris auprès de professionnels afin d'être dans les règles pour le contrat de travail. Le salarié doit être d'accord pour un avenant au contrat.
- Récapitulatif des heures effectuées par l'entraîneur.
- Majoration de 4 % au-delà de la 36ème semaine. Si 35 heures dépassées dans cette semaine, comptabilisation en heures supplémentaires. L'entraîneur ne peut pas dépasser 42 semaines de travail.
- Journée du 1^{er} mai est la seule qui est majorée.
- Pas de NAP pour la saison prochaine.
- Proposition de discussion avec les entraîneurs pour le devenir des jeunes recrues.
- Après le 4 juin, 4 % pour les heures que l'entraîneur fait. Décision prise par le comité de continuer les heures d'entraînement après le 4 juin.

Olivier Jung :

- Laurentiu accompagnera le Pôle pour les championnats du 5 au 8 mai à Belfort.
- Championnats concernant Camille Knittel : Vérifier les dates concernant la compétition handisport pour voir si l'entraîneur accompagne ou non.

Charlène Viozat :

- Pour les inscriptions aux championnats, pas de soucis pour envoyer les inscriptions, mais il faut que les compétiteurs puissent payer sur place.
- Acceptation ou non de la diffusion de l'adresse mail.

Alexandra Burrus :

- Stage d'avril a bien fonctionné, beaucoup d'inscrits et bonne ambiance.

Clothilde Foels :

- Récapitulatif fait après la première phase, pas assez de dimanches pour les championnats de pro B, c'est le dimanche qu'il y a le plus de monde et donc le plus de recettes. Deuxième phase meilleure pour la pro B.
- Les buvettes lors des week-ends de championnat ne fonctionnent pas.
- Cibler les compétitions où il faut tenir une buvette ou non.

Olivier Burrus (par entretien téléphonique) :

SUSTT



- Fête de la bière : le SUS TT a le stand tartes flambées pour la fête de la bière cette année. Le club conservera son poste restauration une année sur deux et si le stand tartes flambées fonctionne le club pourrait en bénéficier une année sur deux pour permettre un roulement des associations.

Par service : 12 à 15 bénévoles.

- On peut avoir des bénévoles si on arrive à régler la communication entre le comité et le club.

Raphaël Malczewski (petit compte-rendu envoyé par mail) :

- Des sommes conséquentes dépensées :

des balles d'entraînement pour 935 euros

des balles compétition pour 588 euros

des bières, Picon et petits salés apéritifs pour 456 €

- Concernant les EMC, un premier mail d'inscription va être envoyé prochainement à l'ensemble des membres. Appréhension quant au nombre d'inscription des bénévoles vu l'ambiance actuelle du club.

- Proposition de se recentrer sur des manifestations exclusivement en lien avec le tennis de table vu le peu de bénévoles.

- essayer de redynamiser les commissions, plus particulièrement dans le domaine sportif.

2. Point financier

Catherine Lutz : comptes arrêtés au 23 avril.

Il reste au 23 avril et pour terminer la saison un crédit de 27000 euros.

L'estimation des dernières dépenses pour la saison devrait permettre d'aboutir à un budget équilibré. Le budget de départ de 169000 euros sera à la baisse. Il avoisinera plutôt les 157000 euros. Certains postes de dépenses ont été surestimés : notamment les frais de la pro B, et les frais de déplacement des autres équipes ; mais les recettes ont également été surévaluées notamment au niveau de la buvette.

A faire avant la fin de saison : contacter les trois sponsors ayant pris un panneau.

3. Préparation AG

- L'assemblée générale se déroulera le samedi 1^{er} juillet 2017 à 10h30 à la maison des sociétés de Schiltigheim.

- Alexandra Burrus envoie l'ordre du Jour de l'année dernière, le comité le modifie éventuellement.

- Dans le premier mail d'invitation, joindre déjà le document des membres du comité en précisant l'échéance des mandats et premier lancement l'appel à candidature.

Acceptation de candidatures pour entrer au comité encore avant le début de l'AG.

- Partie financière : mi-juin, un mail sera envoyé à tous les membres du club avec un budget arrêté à cette date et non finalisé. Puis, au matin du 1er juillet, l'ensemble des membres recevra un bilan / compte de résultat définitif de la saison.

- Le jour de l'assemblée générale : Alexandra Burrus pilotera le déroulement de l'AG. En annonçant l'ODJ et en effectuant les transitions entre chaque point de l'ODJ.

Olivier Gathy pilotera la diffusion du Power Point qui sera diffusé: attention, chaque responsable de commission devra fournir une semaine avant l'AG le contenu de ce qu'il veut voir figurer à l'écran lors de sa présentation orale.

SUSTT



Matériel: Olivier Gathy apportera un ordinateur portable sur lequel sera installé le PowerPoint. Il reste à prévoir un vidéo-projecteur et un écran.

4. Préparation saison 2017/2018

- Christophe Foels arrête. Après proposition du président, Viktoria propose éventuellement que Sébastien Koehler se joigne à elle pour gérer les équipes filles au sein du SUS TT.
- Définir en début de phase ce que doit faire un capitaine ou non afin que chaque capitaine puisse gérer son équipe et que les capitaines voient entre eux pour gérer les équipes sans qu'il y ait besoin d'un responsable.
- Accord de ... pour jouer en N1 principalement.

- Maintien presque atteint en pro B. Que faire pour la saison prochaine ? 2 joueuses partent mais il devrait y avoir des arrivées. Le club ne peut pas les valider sans savoir s'il y aura encore une pro B la saison prochaine.

Éclaircir ce que la pro B apporte au club à l'ensemble des licenciés. Savoir pourquoi d'autres clubs ont arrêté la pro B : bénévolat, financier ? Le SUS TT y arrive financièrement, demande beaucoup de bénévolat.

- Le président pose la question du prix des licences pour la saison prochaine. Après débat, le comité décide de ne pas augmenter le prix des licences. La seule évolution concerne le prix demandé aux membres qui prennent leur licence en cours de saison. La correspondante du club énonce le fait que les inscriptions à la ligue coûtent la même chose en septembre et en janvier. Le coût de la licence pour une inscription à mi-saison et plus : 80 euros pour les compétiteurs et 60 euros pour les loisirs. Le comité approuve cette décision.

5. Divers

- stage de reprise du SUS TT : a-t-il lieu ? Si oui quand ?